



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 8 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	16	16 + 3 pouvoirs

Date de convocation 3 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU**, Maire.

Présents : **Sébastien FRESSE, Olivier LAMIELLE, Céline CAILLET, Bruno DEBARD, Elodie MASKO ZABE, Frédéric ORY, Laetitia REVEILLE, Vincent MAIRE, Romane MAAS, Christian JACQUES, Quentin GERARD, Stéphanie HINDELANG, Christine MEYER, Jean-Claude ROMARY, Dominique ROUSSEAU, Guillaume ÉTÉVÉ.**

Absents : .

Représentés : **Allison BAUDOIN-SALLEZ pouvoir donné à Laetitia REVEILLE, Fanny CARDOT pouvoir donné à Sébastien FRESSE, Ghyslaine GSCHWEND pouvoir donné à Stéphanie HINDELANG.**

Monsieur Sébastien FRESSE a été nommé secrétaire de séance.

Institutions et vie politique : Désignation des représentants (5.3)
Objet : Désignation de deux délégués EREA (délibération n°36_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté de Flavigny-sur-Moselle est un établissement scolaire public. Il accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap physique et moteur avec reconnaissance des différentes **Maisons Départementales des Personnes Handicapées** pour un accompagnement scolaire et thérapeutique tout au long de leur scolarité.

Cet établissement est une véritable **citée scolaire adaptée** puisqu'il comporte un collège, un lycée professionnel, un lycée général et des classes ULIS collège, ULIS lycée Professionnel avec, pour la plupart des jeunes accueillis, une prise en charge en internat. L'établissement peut accueillir jusqu'à 200 élèves.

Considérant qu'il convient de désigner au conseil d'administration un délégué et un délégué suppléant au sein de l'E.R.E.A.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** Mme MEYER Christine, comme délégué titulaire et Mme HINDELANG Stéphanie comme déléguée suppléante au sein de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté de Flavigny-sur-Moselle.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 09 avril 2026
Pour extrait conforme
Dominique ROUSSEAU, Maire

Dominique ROUSSEAU
2026.04.09 17:54:30 +0200
Ref:10800854-16286862-1-D
Signature numérique
le Maire